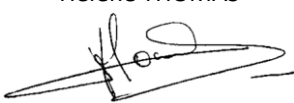



**RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'IMPACT**  
**DU DOSSIER DE DEMANDE**  
**D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE**  
**POUR LA CONSTRUCTION D'UN ENTREPOT LOGISTIQUE**



**SAS SH ABLAINCOURT**  
**ALLEE DE MARSEILLE – 80 320 ABLAINCOURT-PRESSOIR**

*Affaire n°2020\_04\_018*

Révision	Date	Rédacteur	Validateur
0	08/12/2020	Hélène THOMAS 	Julie LHERMITTE 

## PRÉAMBULE

Au regard des caractéristiques du projet et du tableau de l'annexe à l'article R.122-2 du Code de l'Environnement, le projet est soumis à évaluation environnementale systématique au titre des rubriques 1 « Installations Classées pour la Protection de l'Environnement » et 39 « Travaux, constructions et opérations d'aménagement ».

Les objectifs de l'étude d'impact sont :

- ❖ de susciter la prise de conscience du concepteur sur l'adéquation ou non de l'installation projetée par rapport au site retenu,
- ❖ de donner aux autorités administratives les éléments propres à se forger une opinion sur le projet et de leur fournir des moyens de contrôle au vu de la réglementation applicable,
- ❖ de permettre d'apprécier les conséquences du projet sur l'environnement.

L'étude d'impact analyse les interactions entre l'environnement dans lequel s'implante le projet et le projet lui-même. Sont étudiées les effets directs et indirects, temporaires et permanents. Pour les interactions susceptibles de présenter des nuisances, l'étude d'impact expose les mesures prises par l'exploitant pour minimiser ces nuisances.

L'étude d'impact décrit les effets du projet en fonctionnement normal.

## 1. PRESENTATION DU PROJET

### 1.1 LOCALISATION

Le projet sera localisé au sein de la ZAC Haute-Picardie au lieu-dit Sole de Deniécourt – Allée de Marseille sur la commune d'Ablaincourt-Pressoir (80 – Somme).

Idéalement située au croisement des axes A1 et A29 ainsi que sur la ligne TGV Paris-Lille-Bruxelles, le pôle d'activités économiques Haute-Picardie permet une desserte rapide et aisée d'un grand nombre de consommateurs, propice à l'installation d'une activité logistique.

Au sein d'un bassin agricole sain et fort, cette zone est de plus particulièrement adaptée au développement d'une activité agroalimentaire et/ou logistique.

Alternative à une installation périurbaine, la qualité environnementale du pôle lui-même et de ses environs donne aux entreprises et à leur collaborateur la possibilité de s'y épanouir en profitant d'infrastructures modernes (le très haut débit notamment) tout en profitant d'un milieu naturel proche et riche.



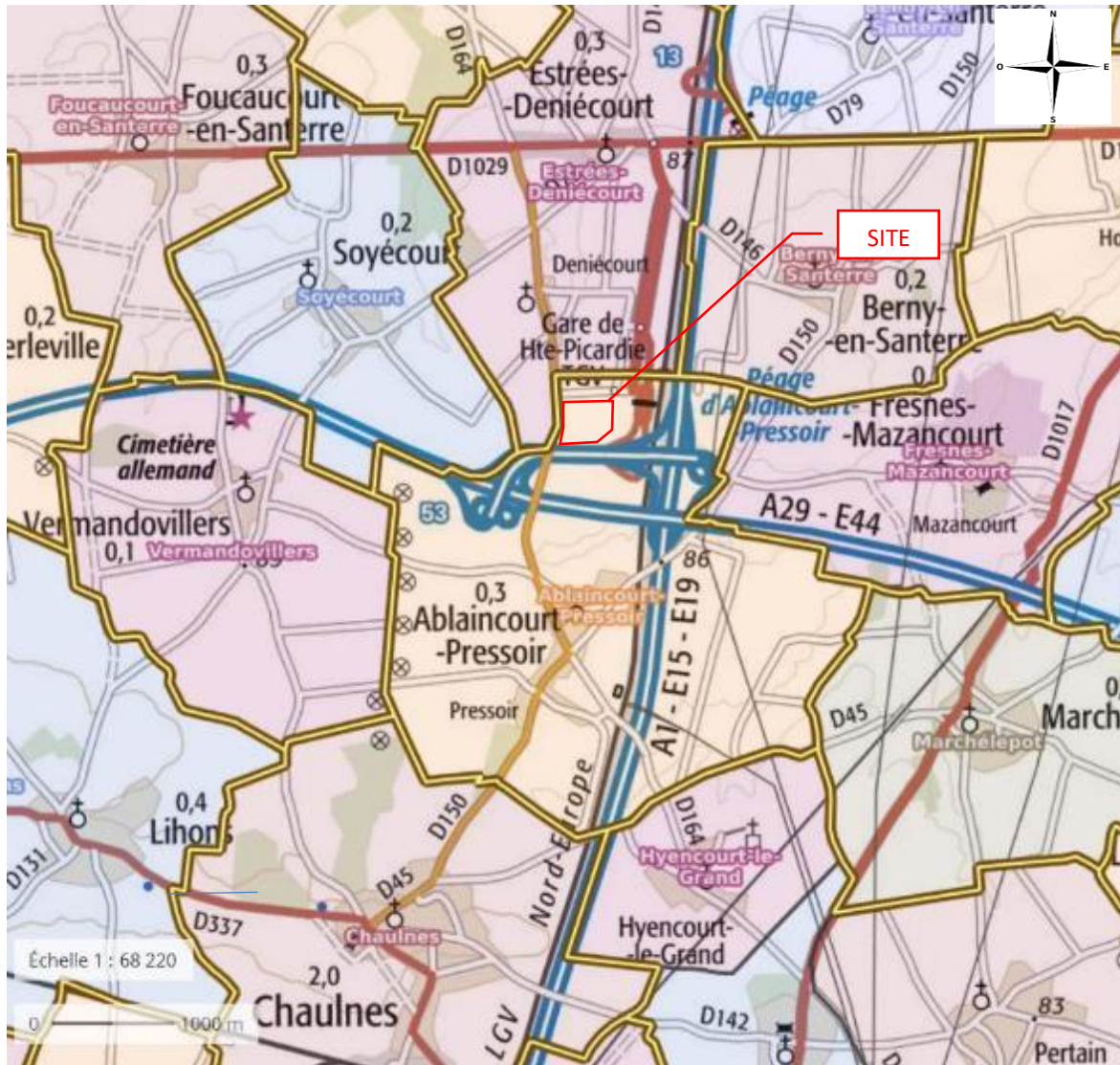


Figure 1 : Localisation du site

Les abords immédiats de la zone d'étude sont constitués par :

- ❖ Au nord : la D164A, des terrains agricoles et un atelier de réparation de poids-lourds (SPL Haute Picardie),
- ❖ À l'est : la voie d'accès au site, des terrains agricoles et l'entrepôt de Rijke Picardie ;
- ❖ Au sud : la bretelle de l'A29,
- ❖ À l'ouest : la D164 et des terrains agricoles.

La première habitation correspond à l'exploitation agricole isolée localisée à environ 150 m au nord-ouest du site.





Figure 2 : Présentation des abords du site

## 1.2 PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU PROJET

La société SAS SH Ablaincourt souhaite construire à Ablaincourt-Pressoir au cœur de la ZAC Haute-Picardie un entrepôt de stockage de matières combustibles et de produits dangereux tel que : matières combustibles diverses, papiers, cartons, matières plastiques, liquides inflammables, aérosols ... notamment.

Cet ensemble logistique permettra à terme la création de 400 emplois à temps plein.

La plateforme logistique sera composée d'un seul bâtiment totalisant 18 cellules de stockage :

- ❖ 12 cellules de l'ordre de 6 000 m<sup>2</sup> permettant le stockage de matières combustibles voir de produits dangereux en quantité restreinte ;
- ❖ 2 cellules (C1 et C16) de l'ordre de 6 000 m<sup>2</sup> destinées au stockage de matières combustibles et des produits dangereux pour l'environnement aquatique ;
- ❖ Deux cellules d'environ 3 190 m<sup>2</sup> (8A et 9A) et deux cellules d'environ 2 750 m<sup>2</sup> (8B et 9B) cellules permettant le stockage de matières combustibles, des liquides et solides inflammables et aérosols,

En complément des cellules de stockage seront présents sur le site :

- ❖ Des locaux techniques : transformateur, TGBT, local sprinklage avec réserve en eau associée, des locaux de charge relevant de la rubrique 2925 de la nomenclature des installations classées, chaufferie relevant de la rubrique 2910, d'une réserve d'eau incendie ;
- ❖ Des parkings pour véhicules légers et zone d'attente pour poids lourds ;



- ❖ Des bassins et noues dédiés à la gestion des eaux pluviales ;
- ❖ Un bassin dédié à la gestion des eaux pluviales de quai et des eaux d'extinction incendie ;
- ❖ Un bassin de rétention dédié à la collecte de écoulements accidentels et des eaux d'extinction d'incendie des cellules « produits dangereux » (C1, C8A/B, C9A/B, C16) ;
- ❖ Des bureaux ;
- ❖ Un poste de garde ;

Le plan suivant permet de visualiser ces différentes installations :

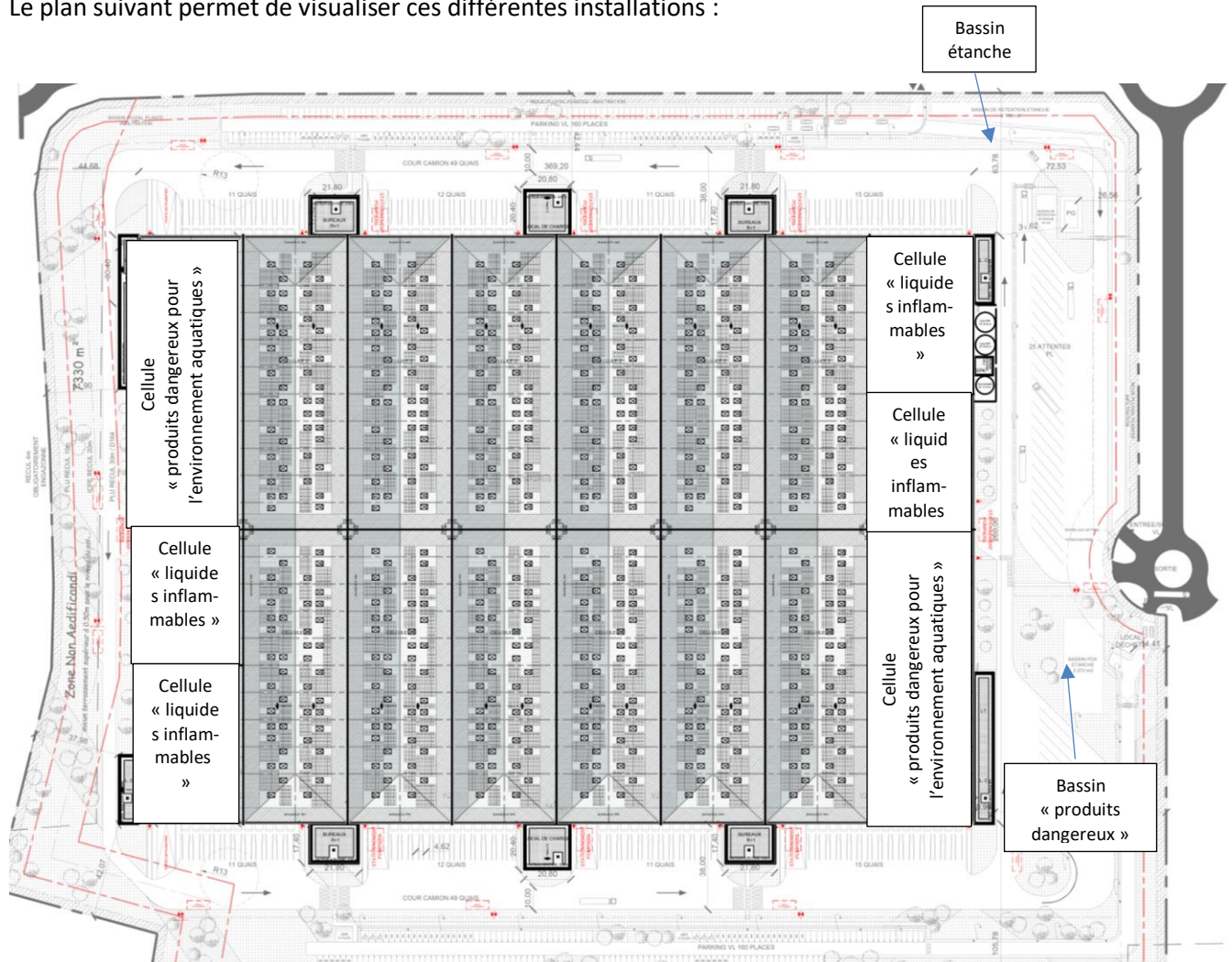


Figure 3 : Plan de masse du projet



## 2. ENJEUX, IMPACTS ET MESURES MISES EN PLACE

Un projet peut présenter deux types d'impact :

- ❖ Des **impacts directs (notés D dans le tableau)** : ils se définissent par une interaction directe avec une activité, un usage, un habitat naturel, une espèce végétale ou animale... dont les conséquences peuvent être négatives ou positives.

*Exemples :*

- ❖ *Modification du contexte hydrologique local → impact négatif direct*
- ❖ *Remplacement des rejets de combustion d'une chaudière fioul domestique par une chaudière au gaz naturel → impact direct positif*
- ❖ Des **impacts indirects (notés I dans le tableau)** : ils se définissent comme les conséquences secondaires liées aux impacts directs du projet et peuvent également se révéler négatifs ou positifs.

*Exemples :*

- ❖ *Dynamisation du contexte socio-économique local → impact indirect positif*
- ❖ *Disparition d'une espèce patrimoniale liée à la destruction de ses habitats → impact indirect négatif*

Qu'ils soient directs ou indirects, des impacts peuvent intervenir successivement ou simultanément.

A cela s'ajoute le fait qu'un impact peut se révéler temporaire ou permanent :

- ❖ L'impact est **temporaire ((noté T dans le tableau))** lorsque ses effets ne se font ressentir que durant une période donnée (la phase chantier par exemple) ;
- ❖ L'impact est **pérenne (notés P dans le tableau)** dès lors qu'il persiste dans le temps et peut demeurer immuable.

La durée d'expression d'un impact n'est en rien lié à son intensité : des impacts temporaires peuvent être tout aussi importants que des impacts pérennes.

Enfin, un impact peut survenir à différents pas de temps : à court terme (chantier), à moyen terme (exploitation) ou à long terme (après démantèlement et remise en état du site).

Le tableau de la page suivante synthétise les différents éléments présentés dans le présent chapitre pour chacun des thèmes abordés. Les enjeux du site sont cotés selon l'échelle suivante :



Les impacts avant/après mesures sont cotés selon l'échelle suivante :



Les mesures sont précisées selon la séquence **Eviter, Réduire et Compenser**.



	Thème	Caractéristiques	Niveau d'enjeu	Descriptif du projet	Impacts				Mesures ERC				Impact résiduel			
					D	I	T	P	D	I	T	P	D	I	T	P
Environnement humain	<b>Urbanisme</b>	Zone UE2 du PLU d'Ablaincourt-Pressoir : accueil d'activités de bureaux, d'industries d'artisanat, d'hébergement hôteliers et de bâtiments ayant fonction d'entrepôts et d'équipements publics.  Cette zone UE2 est incluse dans le Pôle d'activité Haute Picardie.		Construction d'un entrepôt logistique Permet de répondre aux objectifs de développement économique affichés	x			x	Projet compatible avec le règlement d'urbanisme actuel Sans objet	x			x			
	<b>Contexte économique</b>	Terrain agricole Taux de chômage supérieur à la moyenne nationale et bassin d'emploi estimé à 90 000 personnes		Création d'emploi en phase travaux et d'exploitation Destruction de terre agricoles	x		x	x	Sans objet	x		x	x			
	<b>Infrastructures de transport</b>	Proximité de grands axes A1, A29 et de la gare TGV Faiblesse des transports en commun Accès au site prévu dans le cadre du projet de la ZAC Haute-Picardie.		Intensification du trafic VL et PL en phase travaux et d'exploitation	x		x	x	<b>E</b> : choix d'un site extrêmement bien desservi et permettant de ne pas amener de transport PL au niveau des voiries locales et des agglomérations <b>R</b> : aménagement interne au site permettant d'absorber le stationnement des VL et PL du site	x		x	x			



	<b>Paysage</b>	Relief assez plat Présence des grands axes routiers structurants le paysage Terrains agricoles		Chantier de construction de grande ampleur Création d'un bâtiment de 14,17 m de haut et des espaces attenants	x		x	x	E : Choix de l'implantation du site au sein du pôle d'activité Haute-Picardie R : Chantier propre Prise en compte des prescriptions architecturales Travail des espaces verts Entretien et nettoyage du site	x		x	x
	<b>Patrimoine culturel et historique</b>	Présence de vestiges archéologiques		Réalisation de terrassement Réalisation de bassins de gestion des eaux du site	x		x		E : Respect des zones inconstructibles				
<b>Milieu naturel</b>	<b>Patrimoine naturel</b>	Aucune zone à enjeu dans la zone d'étude		Artificialisation d'un site					Sans objet				
	<b>Trame verte et bleue</b>	Le site ne correspond à aucun corridor écologique		Artificialisation d'un site					Sans objet				
	<b>Zones humides</b>	Aucune zone humide		Artificialisation d'un site					Sans objet				
	<b>Faune/flore et Habitats</b>	Zone agricole Enjeux faible			x		x	x	E : Choix de l'implantation du site au sein du pôle d'activité Haute-Picardie R : Réalisation d'espaces verts et de noues d'infiltration plantées	x		x	x
<b>Sols et sous-sols</b>	Sous-sol perméable : argiles limoneuses puis craie		Terrassements	x	x	x	x	R : mise en place de rétention permettant	x	x	x	x	





		Perméabilité de l'ordre de 4,5 à 1,5 x 10 <sup>-6</sup> m/s Aucune problématique de pollution des sols Pas de cavités souterraines au niveau du site		Gestion des eaux pluviales par infiltration à la parcelle Stockage de produits dangereux Présence de véhicules en phase travaux et d'exploitation					d'éviter les risques d'écoulement accidentel Entretien des véhicules selon la réglementation en vigueur Prétraitement des eaux de voiries Envoi des eaux usées vers le réseau de la ZAC et la station d'épuration de Deniécourt				
Eaux	Souterraines	Nappe de la Craie : mauvais état chimique et Albien néocomien captif : bon état Nombreux captages agricoles Pas de captage AEP Zone non sensible aux remontées de nappes		Terrassements Gestion des eaux pluviales par infiltration à la parcelle Stockage de produits dangereux Présence de véhicules en phase travaux et d'exploitation	x	x	x	x	Idem mesures sol	x	x	x	x
	Surfaces	Somme canalisée à 7 km du site Aucun enjeu vis-à-vis des eaux superficielles et des usages qui pourraient y être associés.		Aucun rejet dans les eaux superficielles					Sans objet				



<p><b>Air et odeurs</b></p>	<p>La qualité de l'air au niveau de la zone d'étude est plutôt bonne.</p> <p>Peu de riverains</p> <p>Pas de personnes sensibles à proximité du site</p> <p><b>Pas d'établissement susceptible de générer des odeurs notables dans le voisinage.</b></p>		<p>Trafic routier et notamment PL</p> <p>Chaudières gaz</p>	x			<p><b>E</b> : Choix de l'implantation du site à proximité des grands axes de circulation ce qui évite aux camions de s'approcher des agglomérations</p> <p><b>R</b> : Entretien des véhicules et des installations techniques</p> <p>Contrôle périodique de la qualité des rejets</p>	x		x
<p><b>Utilisation rationnelle de l'énergie</b></p>	<p>L'utilisation rationnelle des énergies est une problématique à prendre en compte à l'échelle de chaque projet pour une gestion durable des ressources</p>		<p>Activité peu consommatrice de ressource : pas d'eau de process, chauffage des bureaux uniquement et mise hors gel des cellules</p>	x		x	<p><b>R</b> : Engagement du projet dans une démarche BREEAM</p>	x		x
<p><b>Climat</b></p>	<p>Le réchauffement climatique est une problématique à prendre en compte à l'échelle de chaque projet</p>				x	x	<p><b>R</b> : Engagement du projet dans une démarche BREEAM</p> <p>Toutes les mesures prises pour réduire les émissions atmosphériques</p>			
<p><b>Bruit et vibrations</b></p>	<p>Peu de riverains</p> <p>1 ferme isolée à 150 m au nord-ouest du site</p> <p>Pas de personnes sensibles à proximité du site</p>		<p>Trafic routier essentiellement</p>	x		x	<p><b>E</b> : Choix de l'implantation du site au sein du pôle d'activité Haute-Picardie à proximité des grands axes de circulation ce qui évite aux camions de s'approcher des agglomérations</p>	x	x	x



								R : entretien des véhicules et des installations techniques				
<b>Déchets</b>	Peu de riverains Pas de personnes sensibles à proximité du site		Activité logistique génératrice d'emballages, de déchets liés à l'activité bureautique, batterie de transpalettes usagées, déchets issus de l'entretien des ouvrages de gestion des eaux et notamment des séparateurs d'hydrocarbures	x		x	x	R : tri des déchets Réduction des quantité émises à la source Elimination vers les filières d'élimination conforme aux réglementations en vigueur	x		x	x
<b>Emissions lumineuses</b>	Peu de riverains Pas de personnes sensibles à proximité du site		Eclairage du site Circulation de véhicules	x		x	x	E : Choix de l'implantation du site au sein du pôle d'activité Haute-Picardie R : choix des éclairages et orientation de ceux-ci	x		x	x



<b>Santé</b>	<p>Peu de riverains Pas de personnes sensibles à proximité du site</p>		<p>Valeur maximale du niveau sonore autorisé bien inférieure au seuil de danger pour la santé. Pas d'émissions d'odeurs particulières dans le cadre de l'activité de logistique. Zone déjà impactée par les émissions lumineuses liées aux axes routiers Abords du site maintenus propres et site clôturé. Effets sur la santé considérés comme négligeables au vu du type de rejets et des moyens de traitement mis en place.</p>	x	x	<p>Toutes les mesures mises en place pour la réduction des émissions atmosphériques et aqueuses. Toutes les mesures pour réduire les nuisances sonores, lumineuses, odeurs ...</p>	x	x
--------------	--	--	--	---	---	--	---	---

